

UNIVERSITÉ DE DROIT SOCIAL

RÉSIDENCE HOTELIÈRE DOLCE PAESE À ALGAJOLA

DU LUNDI 24 AU VENDREDI
28 AOÛT 2026



20 heures de formation validées
Avocats abonnés : 20h déduites
Tarifs communiqués ultérieurement

2 choix :

- Abonnement formation continue
- Possibilité de prise en charge individuelle FIF-PL

UNIVERSITÉ DE DROIT SOCIAL 2026

Programme de formation

Lundi 24 août 2026

- 14h à 18h - **Actualités jurisprudentielles**

Paul-Henri ANTONMATTEI, Professeur en droit du travail à l'Université de Montpellier, Doyen honoraire
Yves STRUILLLOU, Conseiller d'État honoraire

Mardi 25 août

9h à 13h - **Actualité de la rupture du contrat de travail** (licenciement, rupture conventionnelle, prise d'acte, mise à la retraite...)

Paul-Henri ANTONMATTEI, Professeur en droit du travail à l'Université de Montpellier, Doyen honoraire

Licenciements et libertés en 2026

Jean-Emmanuel RAY, Professeur émérite de droit du travail à l'Université Paris I - Sorbonne, Sciences Po et École des Mines de Paris

Mercredi 26 août

9h à 13h - **Actualité du droit social de l'Union Européenne** (transparence des rémunérations)

Anaëlle DONNETTE, Maître de conférences HDR à l'Université de Montpellier
École de droit social de Montpellier

Jeudi 27 août

- 9h à 11h - **La mobilité géographique et professionnelle du salarié**

Paul-Henri ANTONMATTEI, Professeur en droit du travail à l'Université de Montpellier, Doyen honoraire

- 11h à 13h - **Le comité social et économique : actualité jurisprudentielle**

Paul-Henri ANTONMATTEI, Professeur en droit du travail à l'Université de Montpellier, Doyen honoraire

Vendredi 28 août

- 9h à 13h - **Actualité en droit pénal du travail**

Laurent GAMET, Avocat associé au barreau de Paris, Factorhy Avocats
Professeur à l'Université Paris XII, Doyen honoraire

- Après la formation - **Départ**

Conditions tarifaires - hébergement

Arrivée le lundi 24 août 2026 pour 14h

Choix 1 : Demi-pension

- 4 nuits : 24, 25, 26, 27 août
- 4 petits-déjeuners : 25, 26, 27, 28 août
- 4 déjeuners (eau, vin, café) : 25, 26, 27, 28 août
- 5 pauses : 24, 25, 26, 27, 28 août
- 5 jours de location de salle : 24, 25, 26, 27, 28 août
- 1 soirée dégustation de produits locaux mercredi 26 août

Frais d'hébergement

Chambre Single (demi-pension)

Chambre Double (demi-pension)

(deux participants - 1350 € x 2)

Chambre Double (demi-pension)

(un participant + un accompagnant - 1350 € + 1250 €)

1450 €

2700 €

2600 €

Choix 2 : Participation obligatoire

550 €

Sans hébergement

- 5 pauses : 24, 25, 26, 27, 28 août
- 5 jours de location de salle : 24, 25, 26, 27, 28 août

Départ le vendredi 28 août à partir de 13h après la formation

Conditions tarifaires - formation

20 heures de formation validées

Avocats abonnés : 20h déduites

Avocats non abonnés : 920 €

2 choix :

- Abonnement formation continue
- Possibilité de prise en charge individuelle FIF-PL

Nos intervenants

Paul-Henri ANTONMATTEI est Professeur en droit du travail à l'Université de Montpellier et doyen honoraire de la faculté de droit et de sciences politiques de 2004 à 2009, il a notamment présidé la Conférence des Doyens (Droit-Science Politique) de juin 2008 à juin 2014 et dirige l'École de droit social de Montpellier.

Auteur de nombreux articles et ouvrages, il est également directeur scientifique du Lamy Négociation collective et membre du conseil scientifique de la Revue droit social.



Anaëlle DONNETTE est Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Montpellier.

Membre de l'École de droit social de Montpellier, elle est responsable du DU Certificat d'études spécialisées en droit social, du DU droit social et entreprise en difficulté, du DU Droit social et entreprises à dimension internationale ainsi que du Master Droit et pratiques des relations du travail.



Nos intervenants

Laurent GAMET est Avocat au barreau de Paris (Factorhy Avocats). Il est spécialiste certifié en matière de droit du travail et de droit de la sécurité sociale et de la protection sociale.

Il est également Professeur de Droit à l'Université Paris-Est.

Doyen de la faculté de droit, Maître GAMET est aussi président de la section Droit social de la Société de Législation Comparée



Jean-Emmanuel RAY est professeur agrégé de droit privé à Université Paris I - Sorbonne. Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, il est Docteur en droit.

Il enseigne également à Sciences Po Paris et à École des Mines de Paris.



Yves STRUILLLOU est conseiller d'Etat honoraire. Ancien inspecteur du travail de 1984 à 1992, il est ensuite rapporteur du contentieux au Conseil d'État, et jusqu'en mars 2014, conseiller en service extraordinaire à la chambre sociale de la Cour de cassation.

Il est ensuite directeur général du Travail jusqu'en 2020. Yves STRUILLLOU est l'auteur de nombreux ouvrages en droit du travail.



